



Préalable

- M Martin est nommé secrétaire de séance.
- Validation du compte rendu du précédent comité syndical à l'unanimité

Présents :

TITULAIRES			SUPPLEANTS		
CDC RURALES DE L'ENTRE-DEUX-MERS					
BRUN	Michel	1	ANDRON	Monique	
LEVEAU	Alain	1	BONNAMY	Nicole	
PEZAT	Richard		SHERIFFS	Colin	
LAMOUREUX	Didier		FOUILHAC	Christiane	
CDC LES COTEAUX BORDELAIS					
AVINEN	Marc		BONNIER	Patrick	
IMMER	Françoise		LOPEZ	Denis	
POISBELAUD	Gérard		MONTEIL	Frank	
ROCA	Nathalie		NOGUEROLLES	Louis Pierre	
ZOGHBI	Véronique		VIANDON	Christophe	
CDC DU CREONNAIS					
FELD	Mathilde		MOLL	Jean-Louis	
GARZARO	Paul		GACHET	Pierre	
PAGES	Bernard	1	TARBES	Nicolas	
DOUENCE	Michel		DELESALLE	Barbara	
CDC DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS					
LAYRIS	Georges		CLEMENT	Céline	
MONGET	Alain	1	DELACROS	Francis	
BERGOGNAT	Jean-Yves		LAROZE	Philippe	
BROUSTAUT	Jean-François		PRADEAU	Frédéric	
MARTINEZ	Pierre -Emmanuel		BORAS	Jean-François	
CDC SECTEUR DE SAINT-LOUBES					
BARIANT	Pierre	1	CHIRON	Patrice	
DUTRUCH	Luc		DANG	Francis	
JAGUENAUD	Pierre		DURAND	Pierre	
MARTIN	José	1	LAPORTE	Hubert	
PASCAL	Denis		PUYAU PUYALET	Henri	
PERON	Christian		SEIGNEUR	Jean-Louis	

Vérification du QUORUM : 13

Nombre de délégués en exercice : 24

Délégués présents : 6

Nombre de votants : 6

Rappel : le quorum n'ayant pas été atteint lors du Comité Syndical du 13 février 2020 à Targon, Conformément à l'article L2121- 17 du Code Général des Collectivités Territoriales, une nouvelle convocation a été adressée aux membres du Comité Syndical pour le 20 février 2020.
Le Quorum n'est pas atteint mais en application de l'article cité ci-dessus l'assemblée peut valablement délibérer.

1- Débat d'orientations budgétaires 2020 : Budget principal (cf. pièce jointe)

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical décident à l'unanimité

- de valider la tenue du débat d'orientations budgétaires 2020 (DOB) et l'existence du rapport sur la base duquel se tient le DOB 2020.

2- Débat d'orientations budgétaires 2020 : Budget annexe EDS (cf. pièce jointe)

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical décident à l'unanimité

- de valider la tenue du débat d'orientations budgétaires 2020 (DOB) et l'existence du rapport sur la base duquel se tient le DOB 2020.

Les remarques sont les suivantes :

- Concernant les dépenses de personnel du Pôle Territorial : détailler pour la présentation du budget l'augmentation entre CA 2019 et BP 2020
- Prévoir dans la note de synthèse du prochain comité syndical un point sur les perspectives de positionnement du Pôle Territorial pour le mandat à venir. Afin de poser certaines bases pour les futurs élus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h.